

GUIDANCE PARENTALE

Ecoute, Conseils et Soutien aux parents

MONTPELLIER · 34

Objectifs de la guidance parentale

La guidance parentale désigne l'aide apportée par une professionnelle pour aiguiller les parents face à des difficultés de communication, comportementales, alimentation, d'aménagement, de troubles du comportement, etc...

La guidance parentale est l'accompagnement des parents afin de renforcer leurs compétences parentales. La collaboration entre les parents et la professionnelle prend en compte les besoins quotidiens (de votre enfant et de la famille) afin d'élaborer différentes stratégies pour favoriser les apprentissages. Le rôle de la professionnelle est d'apporter conseils, aide et soutien aux parents.

Cet accompagnement a lieu au moins une fois par mois et sa fréquence varie de vos besoins. À l'issue de chaque séance, un compte-rendu et les ressources sont transmis.



Tarif et fréquence

- 40 € par heure d'intervention

Séance au moins une fois par mois.

Durée : 2 heures

Déplacement à domicile • Lieu source d'anxiété • Visioconférence

Nous contacter

Sarah LEMMA

sarah.lemma@
lescameleons-autisme.com